

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 269

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259229>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dame Edith Littleton, très spécialement vibrante sur cette question, — nous l'avons entendue en parler dans des cercles féminins, — ajouta à ce rapport, présenté en séance plénière, un appel énergique et courageux, si bien que la résolution fut adoptée par l'Assemblée sans la moindre opposition. Or, nos lecteurs se rendent-ils compte de la victoire que cela représente du point de vue abolitionniste, qui est aussi le point de vue féministe ? Se souviennent-ils qu'il y a six ans seulement, certains délégués à une Conférence internationale contre la traite, convoquée par la S. d. N., déclaraient péremptoirement qu'ils repartaient par le premier train si la question de la réglementation était seulement soulevée ? Et maintenant, l'Assemblée plénière de la S. d. N., donc la plus importante instance internationale officielle qui puisse se concevoir, vote sans hésiter une résolution proposant de recommander à tous les gouvernements l'abolition des maisons de tolérance !... « L'Idée a marché ! », pourrait aussi dire avec une juste fierté Joséphine Butler, si elle revenait parmi nous ; et certainement le concours des femmes à l'œuvre de la S. d. N. a contribué à cette marche triomphante.

(A suivre.)

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

Le Congrès des femmes socialistes.

Une intéressante réunion des femmes socialistes suisses aura lieu à Olten, dimanche prochain 6 novembre. A l'ordre du jour, nous notons des conférences sur *La situation et la tâche des femmes dans le parti socialiste suisse*, sur *La lutte pour l'égalité des droits entre hommes et femmes*, par Mme Gertrud Duby, de Berne ; une conférence encore sur la question si discutée de *l'avortement*, par Dr Elsa Tobler (Zurich), et une autre sur *L'assurance-maternité et les bureaux de conseils matrimoniaux*, par Dr Emmi Steiger, de Zurich également.

A propos de la double profession de la femme.

Une de nos collaboratrices nous adresse le résumé suivant d'un article sur ce sujet récemment publié par notre confrère, le Schweiz. Frauenblatt, et dû à la plume d'une jeune étudiante en économie politique de Zurich, Mme Sterck, qui participa au dernier Cours de vacances suffragistes :

Les femmes étant attirées par des professions qui jusqu'ici étaient du domaine exclusif des hommes, il s'en suit, selon l'auteur du dit article, que le travail ménager doit être partagé entre l'homme et la femme. Il faut que quelqu'un s'occupe du ménage, et il semble injuste de continuer à en charger uniquement les femmes. Le préjugé courant que le travail du ménage demande moins d'intelligence et de capacités que toute autre besogne, ne sera pas déraciné aussi longtemps que le ménage est l'affaire des femmes seules. Les hommes se défendent en général de déprécier la besogne de leurs femmes, mais qu'on les prie de s'en charger, et on sait d'avance la réponse qu'ils donneront !

La femme émancipée veut que tout travail et toute peine soient également répartis entre les deux sexes, et cette prétention, si l'on y fait droit, sous-entend aussi le partage des corvées du ménage. Ces corvées, qui répondent aux besoins primitifs et aux préoccupations élémentaires de l'humanité, opèrent par leur primitivité même une détente de l'esprit, dont hommes et femmes ont également besoin. Il n'existe vraiment aucune bonne raison de penser que ce travail est indigne de l'homme, ou qu'il doit être réservé spécialement à la femme. Du reste, tous les arguments philosophiques, psychologiques, ou historiques des conservateurs de l'ordre établi céderont à la pression de la pure nécessité, car le ménage moderne, celui où l'homme et la femme exercent tous deux une profession à l'extérieur, exige que l'homme collabore aux besognes de l'intérieur.

Par conséquent, il est nécessaire que l'homme reçoive aussi une préparation ménagère, et apprenne à faire la cuisine, à coudre, à nettoyer, etc. Il est hors de doute que le jeune garçon, une fois bien persuadé de la non-infériorité des occupations du ménage, — cette persuasion lui étant inculquée par l'éducation, — aura tout autant ou tout aussi peu de plaisir à s'en acquitter que la jeune fille ; cela dépendra de ses penchants individuels.

Dans le ménage de l'avenir, la besogne ménagère passera tout

naturellement au second plan, et elle perdra son caractère actuel de travail bon pour les subalternes, — ce que Mme Sterck appelle si bien *sein Beigeschmack der Putzfrauenarbeit*. Le problème de la femme ayant double profession ne paraît plus aussi difficile à résoudre dès qu'on envisage deux façons de faire : 1^e Préparation ménagère pour les deux sexes et leur coopération aux travaux du ménage ; 2^e Méthodes et organisation de la tenue du ménage plus nouvelles et plus simples ; c'est du reste déjà la tendance actuelle. Avec le temps, on verra bien qu'il faudra en venir là pour conserver la famille. En Amérique, où l'on trouve le plus grand nombre de femmes travaillant professionnellement hors de chez elles, l'homme a bien dû en venir à l'accomplissement de plus d'une besogne domestique, et les écoles d'enseignement ménager comptent parmi leurs élèves un nombre égal de jeunes gens et de jeunes filles.

V. D.

La femme dans l'économie publique en Suède.

Depuis longtemps les femmes en Suède sont placées sur le même pied que les hommes, et par la législation moderne, elles ont aussi été placées au même niveau politique, d'autant plus que le droit électoral leur a été accordé, ainsi que le droit de devenir membre du Parlement. Elles peuvent, en outre, remplir n'importe quelles fonctions civiles, à l'exception des fonctions diplomatiques, religieuses et judiciaires.

Une statistique démontre l'étendue considérable du mouvement féministe suédois ; elle établit que sur un total de 400.000 personnes employées dans l'industrie suédoise, l'élément féminin en compte 61.000, soit plus de la septième partie. Si l'on y ajoute encore 38.000 jeunes gens, dont 28.000 du sexe masculin et 10.000 du sexe féminin, on arrive à une proportion d'environ 25 %.

Cette statistique démontre en outre que les ouvrières travaillant dans l'industrie du bois, de la pierre et dans l'industrie métallique sont peu nombreuses, cependant que dans l'industrie du chocolat, elles représentent le 83,1 %, dans celle du tabac le 81,6 %, dans celle du papier et cartonnage le 72,4 %, et dans les différentes branches de l'industrie textile le 72,2 %. D'autres branches dans lesquelles l'élément féminin domine sont l'industrie de la gomme, des fourrures, le commerce des liqueurs, l'industrie laitière et l'orfèvrerie. Le pourcentage des ouvriers mineurs occupés dans l'industrie a fortement diminué au cours des trente dernières années.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE. — La 9^{me} Assemblée annuelle de l'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin a eu lieu à La Chaux-de-Fonds, le samedi 29 octobre, à Beau-Site, et a réuni les déléguées de nos principales sections. La Section de la Chaux-de-Fonds, qui sortait de charge, remettait à cette occasion les pouvoirs à celle de Neuchâtel, le choix de la nouvelle présidente cantonale s'étant porté à l'unanimité sur Mme F. Thiébaud, dont nous avons pu déjà apprécier les excellentes qualités requises pour une présidente. — Le rapport présidentiel de Mme H. Monnier rappelle l'activité du Comité : envoi à tous les députés au Grand Conseil, de la brochure *Le suffrage des femmes en pratique*, et de la carte suffragiste éditée pour le bloc-note ; lettre au Grand Conseil, signée par les Sociétés féminines : Suffrage féminin, Amies de la Jeune Fille, Société d'Utilité publique des femmes, Relèvement moral, pour appuyer la motion Gruber demandant l'accès des femmes aux Autorités tutélaires, demande qui, on le sait, fut votée par la majorité du Grand Conseil neuchâtelois. La présidente note le fait réjouissant de la collaboration de Sociétés préoccupées autrefois surtout d'un but religieux ou moral. — La principale activité de l'année fut celle du Comité de propagande, qui a labouré et semé au Val-de-Ruz, où il rencontra bien des bonnes volontés, mais où l'on cherche encore une présidente pour grouper les efforts, et à la Béroche, où prit naissance le groupe de Saint-Aubin, qui demande en ce jour son adhésion à l'Association cantonale. — La propagande se fait aussi toujours au moyen des abonnements au *Mouvement Féministe*, que le Comité Cantonal sert gratuitement à des personnes susceptibles de l'intéresser au suffrage, dans les villages surtout. Cette propagande se révèle souvent épineuse ; on nous

refuse parfois l'envoi du journal, jugé par une femme de pasteur « de nature à la discréder dans le village » ! Mlle Eggler, de Neuchâtel, propose de porter nos efforts de propagande parmi les membres du corps enseignant primaire, masculin et féminin, où elle a constaté qu'il y aurait fort à faire pour détruire des préjugés. — Un thé sympathique réunit les déléguées et invités, et permet les aimables causeries où l'on reprend contact entre le Bas et la Montagne. Mlle Gourd est des nôtres; nous aurions voulu un grand auditoire, que l'admirable journée d'automne nous disputait, pour jouir de sa causerie si captivante sur *Quelques aspects du féminisme international*, qui nous familiarisa de si instructive manière avec l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, *Pax et Libertas*, etc., avec les leaders de ces groupements, dont Mlle Gourd excelle à crayonner un vivant portrait en quelques traits. — La partie non officielle qui suivit ne fut pas la moins agréable pour celles qui eurent le privilège d'y pouvoir assister. Nous constations tout le plaisir et le profit qu'il y a toujours à retrouver les fidèles usages suffragistes, à « ouvrir la fenêtre sur le monde » et à laisser pénétrer l'air frais qui stimule. Un cordial merci à notre chère Présidente centrale, qui nous l'apporte avec l'écho des efforts de toutes celles qui travaillent d'un bout du monde à l'autre pour plus de paix et de justice.

M. H.-D.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

VEVEY. — L'Union des Femmes a repris son activité d'hiver, dès mardi 11 octobre. Dans une séance fort nombreuse, elle a entendu, outre les communications courantes, un excellent travail de Mme Hämmeli-Schindler sur *L'infirmière suisse*, et les perspectives qu'offre aux jeunes filles cette vocation. L'Union va patronner un cours d'histoire de M. le prof. De la Harpe, et espère qu'il réussira aussi bien que celui de philosophie de l'hiver dernier. A la fin du mois aura lieu une conférence de la fille de Tolstoï sur *Tolstoï éducateur*. — L'Union a repris ses œuvres locales, l'œuvre du Vieux, celle des chômeuses, et projette en outre une série de conférences féminines pour le commencement de 1928. — Cet été, au lieu d'une complète inaction, comme c'est le cas d'habitude dans les vacances, l'Union a eu à s'occuper de la distribution du produit de la vente du 1^{er} août 1926 aux mères nécessiteuses. Dans le canton de Vaud, les autorités se sont adressées aux Unions pour compléter les enquêtes, faire le dernier choix des bénéficiaires, et enfin distribuer le secours, ce qui fut une grande marque de confiance à leur égard. — La participation à la Saffa, ainsi que les préoccupations habituels amenées par l'Alliance, remplissent notre avenir le plus prochain.

A. R.

GENÈVE. — Commissions féminines de coopératrices. — Coopératrices et coopérateurs, au nombre de 140, ont répondu, le 13 octobre, à l'invitation de leur Commission. La réunion eut lieu à la petite Salle communale de Plainpalais. Une très captivante causerie fut donnée par M. Privat, délégué suisse au Congrès international de l'Alliance coopérative à Stockholm. Invité par le Congrès international des femmes coopératrices qui se tenait en cette même ville, M. Privat, par une curieuse anomalie, représente les femmes coopératrices suisses. Nous apprenons ainsi combien les femmes de ces pays du Nord sont à la hauteur de leur tâche coopérative, quels grands progrès sont réalisés dans ce domaine, et comment cette organisation bien comprise a permis d'abaisser le coût de la vie. La vie à meilleur compte pour tous, par le moyen de la coopération,

leur manière de dire et de faire, provoquent l'admiration; un bon exemple à suivre et des remerciements à M. Privat pour son intéressant exposé. Enfin, M. Dufresne, directeur, annonce une marche meilleure des affaires, la progression ininterrompue des ventes, et parle de l'introduction du timbre-achat dans plusieurs de nos magasins. But recherché: simplification administrative dans les magasins, accélération du service, économie de personnel, diminution des frais; donc progrès dont bénéficieront les sociétaires. Il invite les coopératrices à user de quelque patience — au début tout au moins — de résérer toute critique jusqu'au jour où le personnel bien stylé pourra faire produire au nouveau système son plein rendement. Néanmoins une coopératrice fait remarquer qu'elle n'est pas d'accord sur le principe du timbre. Nous la remercions de sa franchise. — La partie récréative assurée par les élèves de Mme Besançon: Mlle Beyeler et M. Meylan, pour le chant, M. Stalder, pour le piano, charma l'auditoire. Le thé traditionnel fut pris joyeusement. Ce fut une excellente soirée.

A. G.

Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires d'heure et de local, et tenir compte que notre journal ne paraissant que tous les quinze jours, certains avis envoyés trop tard sont malheureusement inutilisables.

Dimanche 6 novembre:

LAUSANNE: Université, place de la Riponne (salle du Sénat) Association suisse de Femmes Universitaires. Matin: Séance administrative. — 14 h. 30: *Le pastorat féminin*, conférence publique par Mlle R. Gutknecht, auxiliaire de paroisse à Zurich.

AIGLE: Assemblée générale du Groupe suffragiste (15 h.). Rapports. — *Pourquoi pas?*, conférence publique et gratuite par Mme Vuillomenet-Challandes.

Lundi 7 novembre:

GENÈVE: Commissions féminines des Coopératrices: 20 h. 30. Ecole de la rue de Neuchâtel: *Impressions sur le Congrès coopératif de Stockholm*, par M. Ed. Privat. Thé. Musique.

VEVEY: Hôtel de Ville. 2^{me} leçon du cours d'histoire contemporaine donné sous les auspices de l'Union des Femmes par M. le prof. Jean de la Harpe: *L'unité allemande depuis 1848 et la « Mittel-Europa »*. (Le cours de 7 leçons: 15 fr.; la séance: 2 fr. 50. S'adresser pour renseignements à la librairie Payot.)

Mardi 8 novembre:

LAUSANNE: 20 h.: Station d'émission de T.S.F.: *L'hygiène du nourrisson*, causerie par le Dr Taillens, organisée par le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale.

Jeudi 10 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Collège primaire, salle 20. De 20 h. à 22 h.: Cours de présidence et de discussion dirigé par Mme Vuillomenet-Challandes, sous les auspices du Groupe suffragiste.

Lundi 14 novembre:

GENÈVE: Commissions féminines des Coopératrices, 20 h. 30: Ecole du Petit-Lancy: *La femme en Algérie*, causerie par M. Louis Mercier, inspecteur des écoles primaires. Thé. Musique.

VEVEY: Hôtel de Ville. 3^{me} leçon du cours d'histoire contemporaine donné sous les auspices de l'Union des Femmes par M. le prof. Jean de la Harpe: *La monarchie austro-hongroise depuis 1848 et la lutte des nationalités*.

Mardi 15 novembre:

NEUCHATEL: Aula de l'Université, 20 h. 15: *Féminisme et Maternité*, conférence publique par le Dr Maurice Muret, sous les auspices de l'Union féministe pour le Suffrage.

Jeudi 17 novembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Collège primaire, salle 20. De 20 h. à 22 h.: Cours de présidence et de discussion, dirigé par Mme Vuillomenet-Challandes, sous les auspices du Groupe suffragiste.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44

LAUSANNE

Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353*. — Cordial merci aux généreux donateurs.